

« Innovation, recherche et formation
dans l'arbitrage »

Projet de structuration des actions de formation et de recherche

Pôle universitaire d'Expertise,
de Recherche et de Formation
Arbitrage

PERF Arbitrage

> Description du projet

La création d'un Pôle universitaire d'Expertise, de Recherche et de Formation répond à la nécessité de **structuration de différentes actions concernant l'Arbitrage**. Il vise à orchestrer les initiatives de formation, de recherche ou de valorisation de l'arbitrage au sein de l'Université Blaise Pascal et à fédérer ses partenaires (Fédérations sportives, ligues professionnelles, partenaires de l'arbitrage, médias...). Il constitue la possibilité de **rendre pérenne, lisible et visible l'ensemble des actions développées et leurs articulations**.

Objectifs :

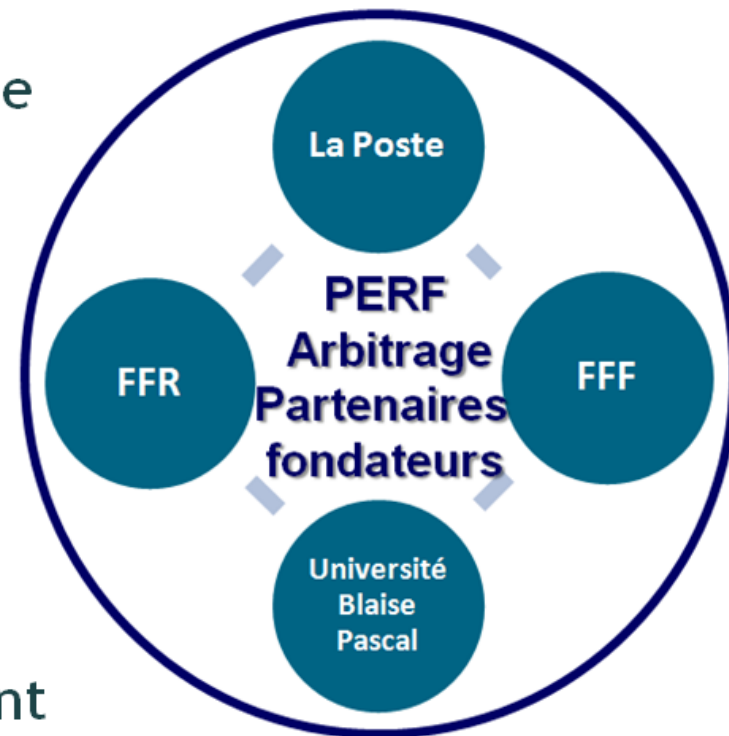
- Développer et rendre lisible différentes **offres de formations dédiées aux arbitres**,
- Renforcer le développement des recherches sur l'arbitrage** tant en termes de collaboration entre les acteurs du monde sportif, du milieu socio-économique et universitaire qu'en termes de financement,
- Offrir une visibilité** nationale, voire internationale, aux innovations, recherches et formations à l'arbitrage,
- Promouvoir l'arbitrage sur le long terme**.

Temporalité du projet :

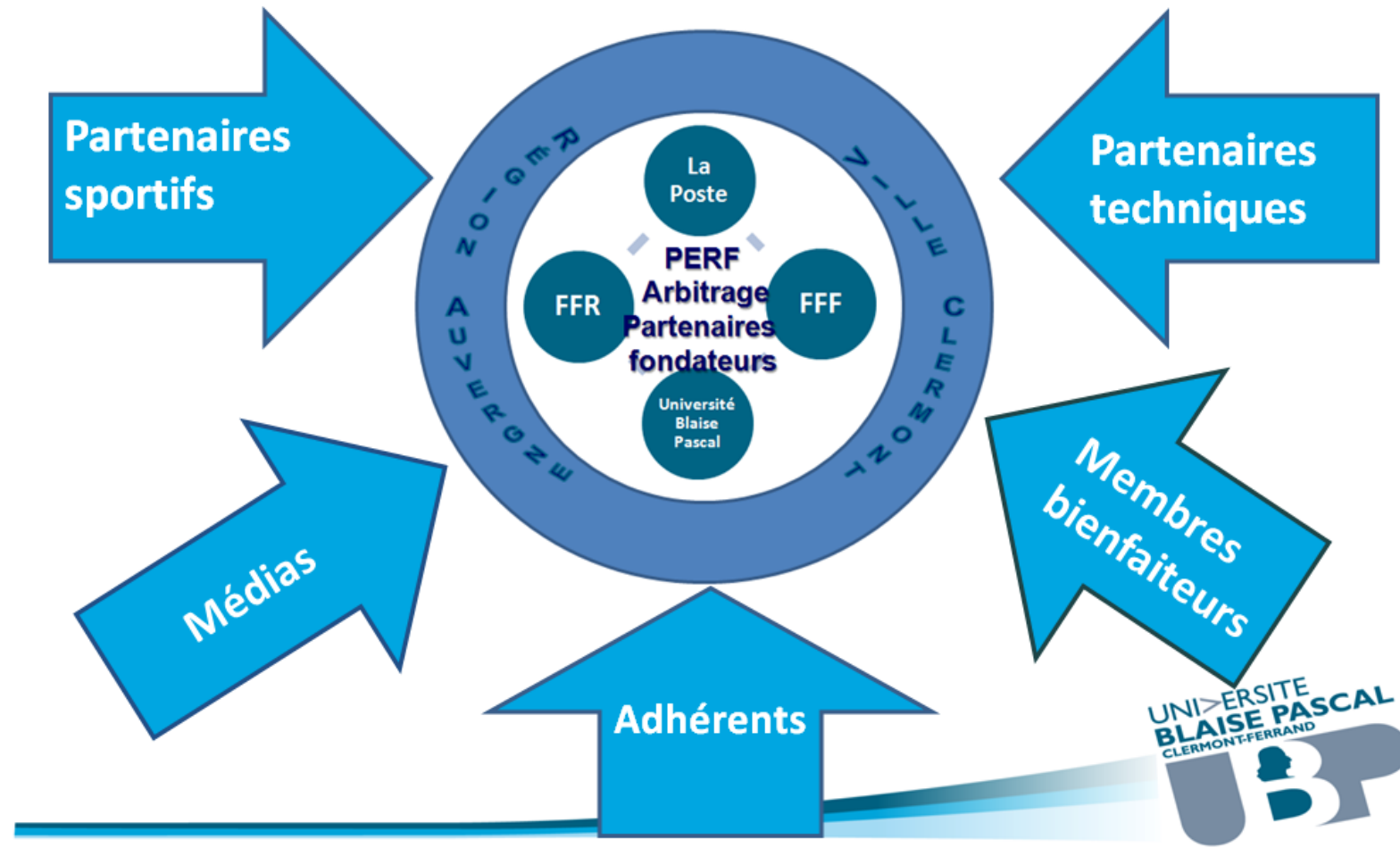
- 1999** : Début des recherches sur l'arbitrage à l'Université Blaise Pascal en partenariat avec la FFR et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- 2007** : Création du **Diplôme Universitaire « Sport de Haut-niveau et Arbitrage »** avec le soutien de La Poste et en partenariat avec les Fédérations Françaises de Rugby, de Handball, de Football et de Basketball.
- 2009** :
 - Accueil de la deuxième promotion d'arbitres dans le DU « Sport de haut-niveau et Arbitrage »,
 - Développement d'un **programme de recherche « Interaction, co-construction, confiance »** impulsé par La Poste,
 - Début de réflexion sur la construction du PERF Arbitrage.
- 2010** : Renforcement du programme de recherche impulsé par La Poste grâce au soutien du Conseil Régional d'Auvergne au **projet « De l'activité de l'arbitre à la construction du métier : performance et conditions d'exercice »**.
- Janvier-Mars 2011** : Echanges avec les différents partenaires fondateurs potentiels et définition de la structure.
- 30 septembre 2011** : création de la **Fondation Universitaire PERF Arbitrage**.
- **11 juillet 2012** : Premier conseil de gestion

La création d'un pôle

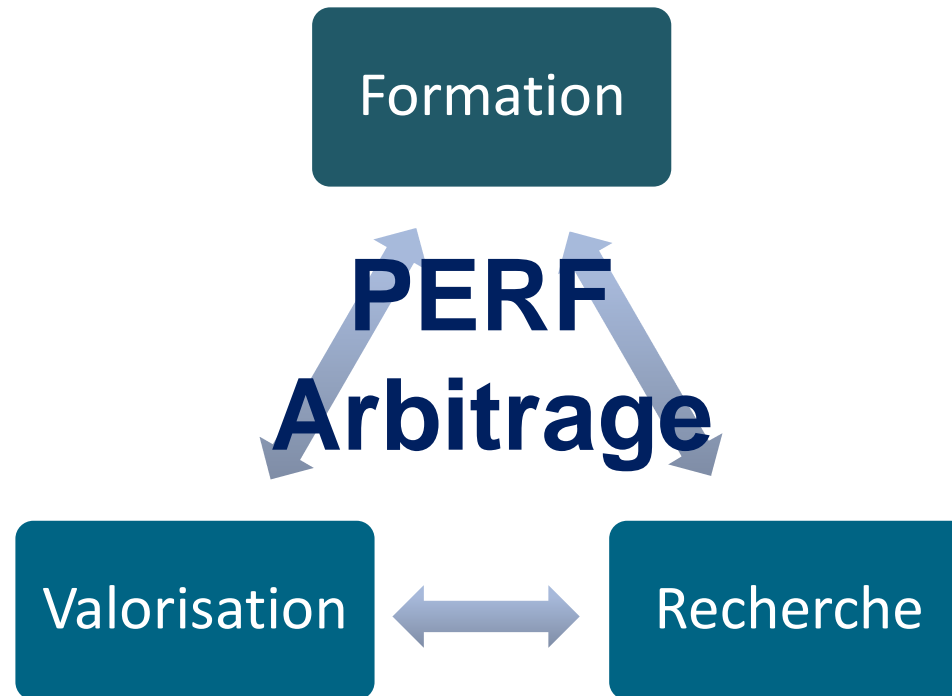
- Une structure fédératrice pour pérenniser la dynamique partenariale
- Une structure autonome et transversale avec une gouvernance partagée
- Une structure innovante pour accompagner l'évolution, le développement et la valorisation de l'arbitrage



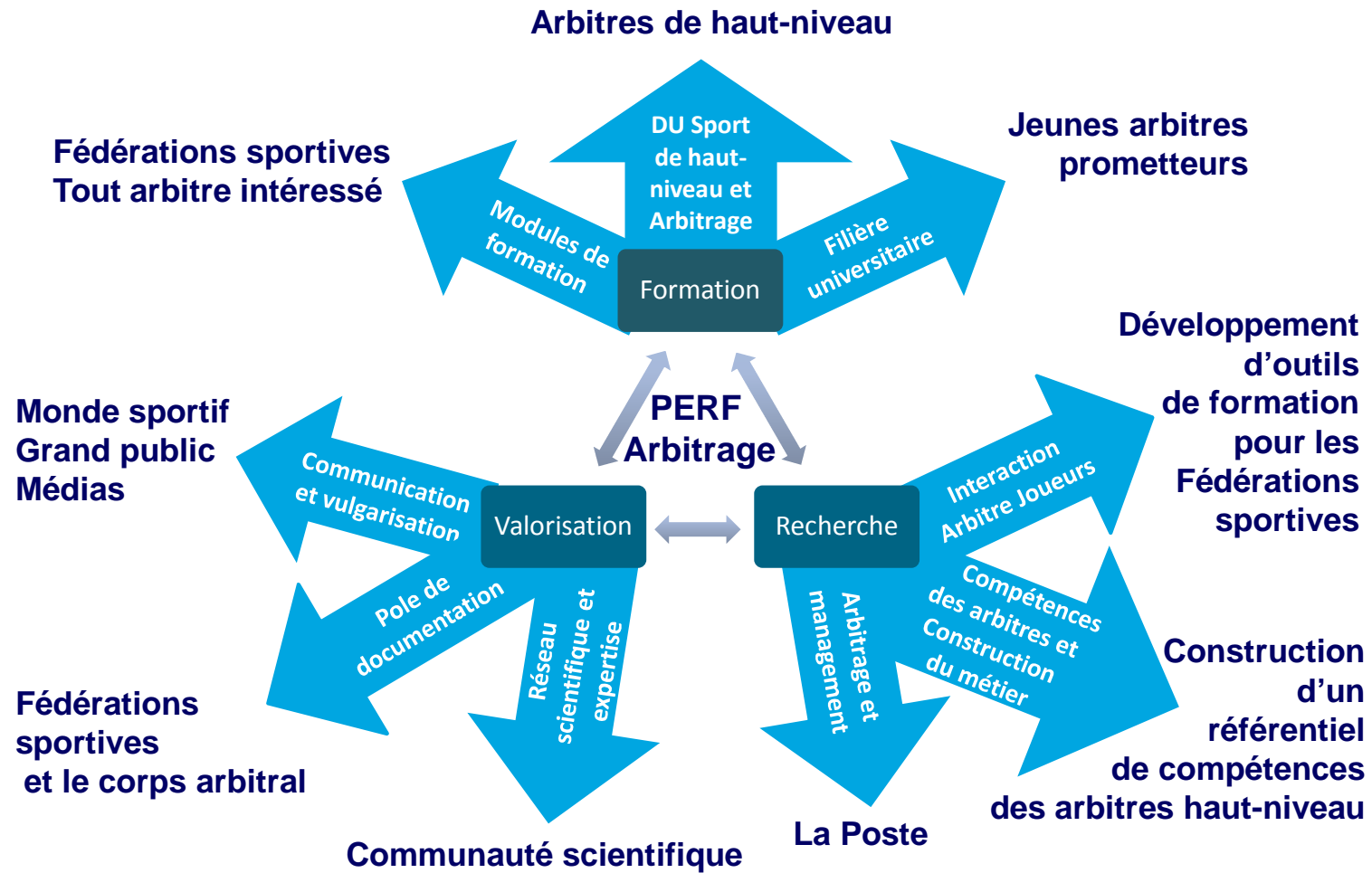
Une structure en mesure de fédérer d'autres partenaires



Les activités du PERF



Déclinaisons des activités du PERF



**Le PERF Arbitrage,
un projet innovant et fédérateur
au service du développement
de l'arbitrage**

UFR STAPS
Campus des Cézeaux - BP 104
63172 Aubière Cedex
Tél. : 04 73 40 75 35
www.staps.univ-bpclermont.fr

UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND

